



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distribution
RESTREINTE
UNEP/WG.16/1
30 mars 1978
FRANCAIS
Original : FRANCAIS

Réunion d'experts sur la gestion
des ressources en eau douce dans
la région méditerranéenne

Cannes, France, 25-29 avril 1978

convoquée par le PNUC et organisée
en collaboration avec le CEEFIGRE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1. Ouverture de la Réunion

La réunion s'ouvrira le mardi 25 avril 1978 à 9 h 30 du matin au Château Font-de-Veyre, Avenue du Docteur Picaud No 70 à Cannes, France. Elle commencera par une brève cérémonie d'accueil au cours de laquelle les représentants de la structure focale française du Plan Bleu, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUC) et du Centre de Formation Internationale de Gestion des Ressources en Eau (CEEFIGRE) feront chacun une déclaration.

Point 2. Election du Bureau

Un Président et deux Vice-Présidents devraient être élus parmi les participants. Un groupe de rédaction ouvert à tous les participants sera constitué.

Point 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire proposé a été distribué sous la cote UNEP/WG.16/1. La réunion sera invitée à adopter son ordre du jour et calendrier de travail.

Point 4. Présentation du Plan d'Action Méditerranéen et du Plan Bleu

Le représentant du PNUC fera une brève présentation du Plan d'Action Méditerranéen et du Plan Bleu dans le cadre duquel s'inscrivent l'étude prospective des ressources en eau douce et le programme d'actions prioritaires dans le domaine de l'eau. Ces deux aspects seront repris en détail sous les points 5 et 6 de l'ordre du jour.

Point 5. Expertise eau douce de la région méditerranéenne

L'étude prospective des ressources en eau douce de la région méditerranéenne est une des expertises qui seront entreprises dans le cadre du Plan Bleu. Les termes de référence de l'expertise eau douce sont présentés dans le document UNEP/WG.16/3. Les participants sont invités à les examiner et à donner leurs avis quant aux meilleurs moyens de réaliser les objectifs de cette expertise.

Point 6. Eléments d'un programme de coopération régionale en matière de gestion des ressources en eau douce

L'un des principaux objectifs de la réunion est de formuler les éléments d'un programme de coopération régionale en matière de gestion des ressources en eau douce. Le document UNEP/WG.16/4 "Eléments pour un programme régional de coopération en matière de gestion des ressources en eau douce de la région méditerranéenne" ainsi que les documents UNEP/WG.16/INF.6 à UNEP/WG.16/INF.10, contiennent des informations et des propositions qui pourraient servir de point de départ pour la formulation d'un programme de coopération. En plus, les participants sont encouragés à faire appel à leurs expériences personnelles et à leurs connaissances des besoins nationaux pour faire des propositions concernant le programme de coopération.

Point 7. Questions diverses

Les participants seront invités à examiner toute question connexe qui n'aurait pas été examinée au titre des autres points de l'ordre du jour.

Point 8. Adoption du rapport

Les participants seront invités à approuver le rapport final de la consultation.

Point 9. Clôture de la réunion